



Bayonne, le 22 novembre 2021

A l'attention de :

- **Monsieur le Président du Conseil départemental**
Monsieur Jean-Jacques LASSERRE

Copie à :

- **Madame Anne-Marie BRUTHE**
Conseillère départementale en charge du personnel
- **Monsieur Eric MORATILLE**
Directeur général des services
- **Monsieur Frédéric CHADUTEAU**
Directeur des Ressources Humaines

OBJET : préavis de grève 7 décembre 2021

Monsieur le Président,

Dans de nombreuses collectivités et établissements privés du secteur médico-social, des mobilisations de salariés sont actuellement initiées face aux réformes régressives qui détériorent leur champ d'activité.

A l'écoute des agents de notre collectivité, nous avons décidé de rejoindre l'appel à la grève du mardi 7 décembre 2021 afin de leur permettre de se mobiliser et de revendiquer par l'action de la grève.

Les raisons de leur colère ne manquent pas :

- **Salaires bloqués depuis 11 ans,**
- **Epuisement professionnel et burn-out,**
- **Conditions de travail dégradées,**
- **Perte du sens de leurs missions,**
- **Manque de moyens humains (manque lisibilité sur les recrutements, non-remplacement postes vacants...) et financiers,**
- **Toujours aucun bilan, entre autres, sur la démarche du cabinet extérieur concernant l'organisation DEFSP initiée il y a plusieurs mois,**
- **Réformes délétères et régressives.**

Pour toutes ces raisons, nous appelons à une journée de grève le 7 décembre à Bayonne et à Pau afin que nos collègues puissent porter à nouveau, haut et fort, leurs légitimes revendications.

En conséquence, notre organisation syndicale dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du mardi 7 décembre 2021 pour l'ensemble des agents de la Direction générale adjointe des solidarités humaines.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat CGT CD64

Sandra PEREIRA-OSTANEL
Secrétaire générale